

N°111

Octobre-Novembre 2020

# Caen Handi info



**Caen Handi Info**  
**Revue de presse non exhaustive**  
**sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap  
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

## **SOMMAIRE**

p.3  
SANTÉ

p.3  
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.3  
VIE PROFESSIONNELLE

p.4  
ALLOCATIONS

p.4  
VIE SOCIALE

p.7  
ASSOCIATIONS



## SANTE

**SantéBD**, créé par L'association CoActis Santé, propose une série de ressources gratuites **concernant le coronavirus, en langage facile à lire et à comprendre (FALC)** sous forme de posters et de bandes dessinées pédagogiques en ligne :

- "Les gestes simples contre la COVID-19" : document décliné pour chaque âge (crèche et maternelle, enfants de plus de 6 ans et adultes) ;
- "Le port du masque" décliné pour les personnes aphasiques et autistes ;
- "Je reste en bonne santé pendant le confinement" ;
- "Qu'est-ce qu'il faut emporter pour aller à l'hôpital ?" ;
- "Je fais le test" ...

<https://santebd.org/coronavirus>

## ENFANCE ET SCOLARITE

**Une décision récente du Conseil d'Etat** a précisé que **les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)** recrutés par l'Etat sur le fondement d'une décision d'une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) **peuvent intervenir, en dehors du temps scolaire, mais à la charge de la collectivité territoriale qui organise les activités périscolaires.**

A ce titre, ils peuvent notamment être mis à disposition sur le fondement d'une convention conclue entre la collectivité et l'Etat. Autre possibilité : les AESH peuvent être directement employés par la collectivité territoriale pour les heures accomplies en dehors du temps scolaire.

Enfin, ils peuvent également être recrutés conjointement par l'Etat et par la collectivité territoriale.

<https://www.conseil-etat.fr/fr/arianeweb/CE/decision/2020-11-20/422248>

## VIE PROFESSIONNELLE

### ► Handicap cognitif : Des usines apprenantes et compétitives

(ASH, 9/10/2020, p 30-33) - Réf: III- 2.2.1.3

La Fondation Amipi-Bernard Vendre a créé 6 usines de câblage électrique, réparties entre les Pays de la Loire et la région Centre. Ces usines qui ont le statut d'entreprise adaptée accueillent environ 750 opérateurs en situation de handicap cognitif. La plupart sont formés pour être polyvalents avec pour objectif leur insertion en milieu ordinaire.

Leur parcours se décline en trois étapes : en premier lieu, un stage « découverte en entreprise » d'une durée de quinze jours ; puis une période de mise à disposition de deux à six mois ; et, en conclusion, la signature d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Durant toute cette période, les employés restent salariés de la Fondation.

541 personnes ont pu être insérées, depuis 2015, dans une entreprise ordinaire. Des référentes RH et insertion assurent le suivi des opérateurs.

[www.fondation-amipi-bernard-vendre.org](http://www.fondation-amipi-bernard-vendre.org)

## ALLOCATIONS

**A partir du mercredi 16 décembre 2020**, le numéro unique pour l'ensemble des Caf, au coût d'un appel local, sera le **3230**.

Jusqu'au jeudi 31 décembre 2020, les appels sur l'ancien numéro, le 0 810 25 14 10 seront automatiquement basculés sur le 3230.

**Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:**

<https://caen.fr/sites/default/files/2020-05/LES%20PRESTATIONS%20AUX%20PERSONNES%20HANDICAPEES.pdf>

## VIE SOCIALE

### MAINTIEN A DOMICILE

Pour aider les plus fragiles, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Caen a mis en place **un service de portage de courses à domicile à destination des seniors ou des personnes isolées ne pouvant pas se déplacer pour aller faire leurs achats de première nécessité.**

**Contact** : CCAS : Tél : 02 31 15 38 57, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13 h 30 à 17 h.

## LOGEMENT

### ► **Habitat inclusif : un concept plébiscité à pérenniser**

(ASH, 16/10/2020, p 8-9) - Réf: VI- 1.1.9

Le recours à l'habitat inclusif est une alternative aux établissements et au domicile, en assurant, tout à la fois, un environnement sécurisé et une liberté d'agir à des personnes en situation de vulnérabilité. Il peut s'agir de logement intergénérationnel sous forme de collocation ou d'un ensemble d'appartements autonomes comprenant des locaux communs affectés à un projet de vie sociale.

La loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018 a mis en place un forfait pour l'habitat inclusif permettant de financer le projet de vie sociale et partagée, mais celui-ci ne peut excéder 3 ans.

La mutualisation des aides (prestation de compensation du handicap, allocation personnalisée d'autonomie...) permet d'assurer la présence permanente d'un professionnel.

Ce type d'habitat s'appuie souvent sur les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad).

### ► **Renforcement des appartements de coordination thérapeutique « un chez-soi d'abord »**

(ASH, 20/11/2020, p 19) - Réf: VI- 1.1.9

Créés fin 2016, les appartements de coordination thérapeutique « Un chez-soi d'abord » consistent en un logement accompagné pour les personnes sans abri atteintes de pathologies mentales sévères : celles-ci bénéficient d'un accompagnement médico-social adapté.

Un récent décret permet à des plus petites structures de mettre en œuvre ce dispositif en abaissant le seuil de la capacité d'accompagnement à un minimum de 55 personnes et pérennise l'accompagnement du coordinateur national.

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=vqn1L-OeB-Q5nAFMzUhtljNamys7izWpUNFU0zrtz4=>

## ACCUEIL FAMILIAL

Organisé par le Conseil départemental du Calvados, **l'accueil familial** est une solution d'hébergement qui permet aux personnes âgées ou en situation de handicap, qui ne peuvent plus demeurer à leur domicile, de bénéficier, au quotidien, d'une prise en charge et d'un accompagnement individualisés, adaptés à leurs besoins. Le Conseil départemental du Calvados a publié deux flyers présentant ce dispositif et le métier d'accueillant familial.

**Contact** : CD14, Accueil familial : Tél : 02 31 57 16 35

[Présentation dispositif accueil familial.pdf](#)

[Devenir accueillant familial.pdf](#)

## TRANSPORT

**Les personnes bénéficiant de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH)** résidant dans l'une des 48 communes de Caen la Mer peuvent bénéficier de la gratuité des transports sur le réseau de la Communauté urbaine Caen la mer.

Pour renouveler ce droit pour 2021, les bénéficiaires de l'AAH peuvent recharger leur carte Twisto Atoumod **du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2020**.

Pour cela, il faut se rendre, dès le 1<sup>er</sup> décembre, à la Mairie de sa commune afin d'obtenir la carte jaune ou l'attestation valable pour l'année 2021.

A la suite de cette démarche, il faut se rendre à l'Agence Mobilités (51 rue de l'Oratoire à Caen) du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2020, muni de sa carte Twisto Atoumod ainsi que des pièces justificatives suivantes (pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte jaune ou l'attestation).

Pour bénéficier d'un accès prioritaire à l'Agence Mobilités, il est possible de prendre rendez-vous à l'avance en cliquant sur ce lien :

[https://www.clicrdv.com/twisto?clicrdv\\_widget=1&widget\\_width=600&webservice=https%3A%2F%2Fwww.twisto.fr%2F](https://www.clicrdv.com/twisto?clicrdv_widget=1&widget_width=600&webservice=https%3A%2F%2Fwww.twisto.fr%2F)

## LOISIRS ET CULTURE

### ► **Mondeville. Le basket fauteuil se découvre en open**

Ouest-France, 13 octobre 2020 - Réf: VI- 3.3.5

Le comité régional handisport Normandie a organisé à Mondeville une rencontre open de basket en fauteuil qui a réuni cinq équipes de Caen, Evreux et Equeurdreville.

Une vingtaine de joueurs de la région ont pu participer à cet évènement dont l'objectif est également de sensibiliser le grand public aux vertus du handisport.

**Sous réserve de modifications dues à la crise sanitaire, le Théâtre de Caen** programme en audio description pour les personnes aveugles ou malvoyantes, la pièce de théâtre, La Machine de Turing, **le dimanche 31 janvier 2021 à 17h** (durée : 1h30 sans entracte).

Une visite tactile du décor est proposée à **15h45** le jour du spectacle (accueil à l'entrée des artistes au 135 bd du Maréchal Leclerc).

Accueil par le personnel de salle à **partir de 16h30** dans le hall du théâtre pour la remise des casques et l'accompagnement en salle si besoin.

**Tarif** : 16 € pour la personne déficiente visuelle et 16 € pour l'accompagnateur, dans la limite des places réservées pour l'audio description (places à réserver jusqu'au samedi 9 janvier, dans la limite des places disponibles).

Audio description assurée par l'association Accès culture.

Programme offert en braille ou en gros caractères.

Places réservées pour les personnes accompagnées de leur chien guide (sur inscription préalable).

**Contact** : renseignements auprès de **Florence Forti** au 06 18 99 90 64 ou [f.forti@caen.fr](mailto:f.forti@caen.fr).

**Réservation** auprès de la billetterie du théâtre de Caen, esplanade Jo Tréhard, de 13h à 18h30 du mardi au samedi, par e-mail à [billetterie@theatre.caen.fr](mailto:billetterie@theatre.caen.fr) ou par tél au 02 31 30 48 00.

<https://theatre.caen.fr/spectacle/la-machine-de-turing>

## POLITIQUE DU HANDICAP

### Accessibilité numérique des sites des services publics

Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, et Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, ont apporté, dans une récente circulaire, des précisions sur le cadre légal de l'accessibilité numérique et les aides et ressources qui peuvent être mobilisées par les services de différents ministères. L'objectif est d'atteindre 80 % des démarches accessibles d'ici à 2022. Cette mobilisation inclut également les opérateurs publics sous leur tutelle.

<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45071>

### Comité Interministériel du Handicap

Le 16 novembre dernier, le Premier Ministre a réuni le 4e Comité Interministériel du Handicap du quinquennat autour de 18 ministres.

Trois nouveautés ont été principalement présentées : l'extension de la prestation de compensation du handicap (PCH) à la parentalité à compter du 1er janvier 2021 pour permettre aux parents en situation de handicap de mieux s'occuper de leur enfant à travers le financement d'aides techniques ou humaines, la prolongation de l'aide au recrutement instituée par le Plan France Relance jusqu'au 30 juin 2021, l'expérimentation de l'aide à la vie partagée en faveur de l'habitat inclusif.

[https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/dp\\_cih\\_2020.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/dp_cih_2020.pdf)

## **ASSOCIATIONS**

### **► Des fauteuils Laloo pour les polyhandicapés**

Ouest-France, 5 octobre 2020 - Réf: VII- 5

Lauréate du Prix Nouvelles technologies organisé par l'assurance santé Klésia, l'association Handy Rare et Poly a équipé quatre établissements médico-sociaux autour de Caen (FAM de Douvres la Délivrande, IME Corentin-Donnard à Caen, MAS Ikagai à Bretteville l'Orgueilleuse, IME de Graye sur Mer) de fauteuils Laloo adaptés aux enfants en situation de polyhandicap.

### **► APF France Handicap : une instance innovante pour régler des conflits**

(ASH, 13/11/2020, p 40) - Réf: VII- 1.3

L'APF France Handicap a créé, en octobre 2019, le collège de la médiation, une instance interne permettant de gérer les conflits pouvant survenir entre personnes accompagnées, proches et professionnels. Présidé par une juriste, il réunit quatre binômes représentant les parties prenantes de l'association : personnes accompagnées, parents, professionnels et deux personnes qualifiées extérieures. Le collège peut proposer ses services, mais aussi l'intervention d'instances extérieures (médiateur familial, Défenseur des droits). Une fois le conflit réglé et un contrat de médiation signé, un suivi est assuré.

## A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP

Etre Handicap Information (n°162- Automne 2020)

Dossier : Crise du COVID-19 : sauvons l'emploi



## Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : [www.caen.fr](http://www.caen.fr), rubrique Handicap  
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

### En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux de la Mission ville handicap):

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
  - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
  - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF).
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

### Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

### CCAS de CAEN Mission ville handicap

---

9, rue de l'Engannerie - CAEN  
[missionvillehandicap@caen.fr](mailto:missionvillehandicap@caen.fr)

#### Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)  
Bus : arrêts Saint-Jean Église ou Bernières